



Présentation de la salle polyvalente

Située au 350 Rue du Four à Chaux.

La salle polyvalente peut être louée durant les week-end sauf pendant les grandes vacances scolaires.

Sa capacité est 150 personnes assises maximum.

La salle est équipée de tables, chaises, 2 réfrigérateurs, 1 gazinière-four et 1 lave vaisselle professionnel.

La location est réservée uniquement aux Cerlanguais et Cerlanguaises.

Selon la délibération n° 30/2020 du 29 juin 2020, la tarification est la suivante :

- Vin d'honneur : 170 €
- Location week-end du vendredi 19h au lundi 9h : 450 €

Les cautions sont fixées à 700 € (locaux) et 200 € (mobilier).

Une attestation d'assurance devra également fournie.





Comment réserver la salle polyvalente

1. Je fais ma demande auprès du secrétariat de mairie afin de savoir si la date souhaitée est disponible.

2. Je viens verser les arrhes (soit 30 % de la location) pour confirmer ma réservation.

Passé le délai d'1 mois et sans versement des arrhes, la location sera remise à disposition.

3. Une semaine, je viens verser le restant dû, les cautions (chèques uniquement) et déposer l'attestation d'assurance.

Je contacte également la personne en charge de la salle polyvalente pour communiquer ses besoins en vaisselle.

4. Je me présente le jour et l'horaire indiqués sur ma réservation devant la salle polyvalente.

5. Je réalise l'état des lieux entrant avec la personne.

6. Je me présente à nouveau le jour et l'heure indiqués sur ma réservation pour effectuer l'état des lieux sortant et remettre les clés.

7. S'il n'y a pas eu de casse, ni de problème, vous récupérez vos chèques de caution en mairie.

S'il y a eu de la casse ou perte de vaisselle, nous vous





invitons à venir régler en mairie selon la grille fournie.

ATTENTION : toute somme supérieure à 300 € ne peut être versée qu'en chèque.

